



## ► Les déchets dans le collimateur de l'agglo



Laurence Magne, Vice-présidente déléguée à l'économie circulaire, la collecte, le traitement et la valorisation des déchets

Nouvellement élue à l'agglopôle, Vice-présidente déléguée à l'économie circulaire (collecte, traitement et valorisation des déchets), Laurence Magne nous explique sa vision et ses projets dans l'un des secteurs les plus importants de la politique de Sète agglopôle méditerranée.

**A**vec un budget alloué de 25M€ - le plus important après celui des transports - de nombreuses actions sont menées chaque jour pour les habitants et usagers des 14 communes de l'agglomération dans le domaine de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets. Les plus de 80.000 tonnes produites chaque année par les ménages et les professionnels soulèvent de nombreux enjeux environnementaux, économiques et sociaux, qui sont au fondement de la politique d'économie circulaire sur laquelle SAM s'engage pleinement pour chaque étape de valorisation des ressources triées.

### **Concrètement, comment est organisé le service de traitements des déchets ?**

La pré-collecte d'abord, dans l'espace public et la gestion des contenants est de la responsabilité de l'agglo. Nous accentuons chaque année les investissements sur les Points d'Apport Volontaire, qui permettent au citoyen de trier ses déchets à la source. La collecte ensuite, soit la récupération des déchets, est prise en charge par l'entreprise Nicollin pour le sud de l'agglo et par SAM pour le Nord. Selon leur nature et leur provenance, plusieurs destinations sont possibles. Pour les ordures ménagères, deux solutions : L'enfouissement tout d'abord qui a lieu au centre Oïkos de Villeveyrac où un 3<sup>e</sup> et dernier casier a été récemment mis en service. A Oïkos, ce sont

5.000T/an qui sont enfouies. Notre défi sera de réduire ce flux Autre possibilité, brûler les ordures ménagères et les transformer en énergie réutilisable par les acteurs du territoire. C'est le rôle de notre Unité de valorisation énergétique, un outil très intéressant dans ses perspectives futures. Sa réhabilitation complète est en effet prévue pour 2022, pour permettre à la combustion des OM d'assurer 65% de valeur énergétique, par une production de vapeur d'eau ou d'électricité à réinjecter dans le réseau, ou encore par la production d'hydrogène, une énergie qui incarne l'avenir tant ses potentielles applications sont nombreuses. C'est une vraie décision stratégique, et le cahier des charges du prestataire définira le choix des énergies produites et les applications qui en découlent pour le territoire. C'est un réel progrès que de fabriquer de l'énergie grâce à la combustion des déchets, avec un contrôle environnemental assuré.

### **Et puis il y a les déchetteries ?**

Elles sont au nombre de 6 sur l'agglomération. Elles accueillent tous les déchets des professionnels, notamment ceux du bâtiment, et tous les encombrants apportés par les particuliers. Malgré les gros volumes accueillis, le constat est mitigé car tous les habitants du territoire ne s'y rendent pas facilement. Un plan de requalification est donc mené pour en rendre l'usage plus agréable et efficace. On peut - et on doit !



Plus de 1600 points d'apport volontaire sont installés sur tout le territoire

- mieux faire. Il y a de très nombreux objets, meubles, jouets, matériel de sport, livres... qu'on pourrait remettre en circulation au moyen de dons ou de revente, qui pourraient être réutilisés. Une initiative est en cours sur la récupération des vélos ; On va également tester une de nos déchetteries existantes en y intégrant une zone de recyclerie, dans la perspective, à l'horizon 2023, d'ouvrir une déchetterie parfaitement équipée sur la commune de Gigean pour gérer le maximum d'apports du territoire, et un meilleur taux de recyclage.

### L'Agglomération possède également un réseau de points d'apport volontaires (PAV) pour le tri ?

Effectivement. Un PAV est un conteneur recevant les déchets ménagers et assimilés, triés par catégorie et provenant uniquement d'un apport volontaire des particuliers. Il peut s'agir de containers aériens sous forme de colonne, ou de containers enterrés. La solution des containers enterrés n'est d'ailleurs pas toujours satisfaisante. C'est un équipement cher qui se dégrade très vite, et qui n'est pas adapté au secteur professionnel. C'est une solution qui doit être utilisée de manière vraiment ciblée, pour les sites où le domaine public ne peut être encombré. On distingue pour les PAV ordures ménagères, emballages ménagers, et verre. En 2019, Sète agglomération méditerranéenne a poursuivi le programme de densification et de renouvellement des points tri, pour atteindre un total de 1601 équipements. Le verre est collecté en totalité en Point d'Apport Volontaire. Nous travaillons à densifier les collectes sélectives dans tous les PAV du territoire. Il s'agit également de mieux les intégrer au paysage urbain grâce à de nouveaux décors. Notre centre de tri, à Oïkos rassemble la récolte de tous les Points d'apport volontaires (PAV) et celle de tous les bacs jaunes individuels. Plastiques, papiers, cartons, verre... y sont identifiés et reconditionnés pour être vendus à des entreprises. Soit 7.000 tonnes qui représentent

plus de 13% de l'ensemble des déchets. Le travail accompli à Oïkos est remarquable. Il est en partie automatisé, en partie manuel. Mais il ne permet pas de traiter tous les plastiques. Exemple les blisters, les films plastiques, les pots de yaourt... Pour étendre le tri à de nouvelles ressources, l'agglomération envisage en coopération avec les communautés d'agglomération voisines de l'ouest du département de construire un nouveau centre de tri à Saint-Thibéry, capable de traiter 30.000 tonnes de déchets recyclables. Le site se

trouve à peu de choses près à égale distance des agglomérations concernées. Ce qui limiterait les distances de transport et donc les émissions de Co<sup>2</sup>.

### Il se dessine donc un véritable projet pour l'emploi et le pouvoir d'achat en lien avec ce secteur ?

L'objectif fixé est clair : le changement des modèles de production et de consommation doit être engagé pour réduire le nombre de déchets et préserver nos ressources naturelles. Ensuite, le tri et la valorisation doivent diminuer le taux de déchets fatals. Plus qu'un objectif fixé par la loi, c'est une réelle volonté politique portée par l'agglomération ces dernières années, qui en fait l'un des territoires les mieux équipés en matière de traitement des déchets. Ni Agde, ni Montpellier ne disposent d'une Unité de Valorisation Énergétique. On est autonome. Mais aujourd'hui, on veut faire mieux. On veut limiter au maximum la production de déchets. Pour cela, il faut trier au maximum les déchets, inciter au réemploi et à la revente tout ce qui peut être valorisé. Mais il faut aussi modifier les habitudes de consommation pour réduire la production à la source, notamment en multipliant les opérations de sensibilisation auprès du grand public. On va également soutenir la filière de l'économie circulaire, pour accompagner les projets de réparation, réutilisation, réemploi, des matières comme des objets ; de nombreux projets sont à l'étude. Le développement de l'économie circulaire permettra la création d'emplois

### ➔ Vers plus de compostage en ville

Sète agglomération méditerranéenne met à disposition des composteurs de jardin et d'appartement (lombri-composteurs) pour la valorisation des déchets organiques.

En 2019, environ 7.000 foyers du territoire ont été équipés d'un composteur. On estime le tonnage d'ordures ménagères ainsi évité à 520 tonnes. D'ici 2025, nous allons renforcer les contraintes sur les bio-déchets. On va relancer l'initiative de compostage partagé en milieu urbain et on va offrir davantage de composteurs à tous ceux que la démarche intéresse. Chaque citoyen doit être un acteur de l'amélioration globale de la politique déchets de notre agglomération.



de proximité. SAM lancera des appels à projets pour la création de lieu de vente de nombreux objets (matériels de sports, jouets, etc.) et de tous les objets impliqués dans les filières Responsabilité Élargie des Producteurs. La Mission Locale des Jeunes de Sète et du Bassin de Thau sera particulièrement sollicitée pour permettre aux jeunes éloignés de l'emploi de s'insérer dans ces projets. Nous ne négligerons aucune piste, et la MLJ abritera en 2021 un jeune en service civique dont la mission sera de rechercher toutes les solutions intelligentes de réemploi des territoires voisins, voire dans les pays étrangers, afin de lancer le maximum d'initiatives pendant tout le mandat, pour réduire la production de déchets et encourager la seconde voire troisième vie des objets. Tout ceci ne découle pas seulement d'une préoccupation écologique ou de création d'emploi. C'est aussi une façon d'augmenter le pouvoir d'achat. L'économie circulaire, c'est dépenser moins pour autant d'usage ; c'est aujourd'hui encore un marché très limité. Il ne tient qu'à nous, citoyens pouvoirs publics, et entreprises de le faire grandir et prospérer. Les grandes enseignes de la distribution commencent à créer des rayons de vente de produits d'occasion, c'est le signe d'une tendance de marché souhaitée par les consommateurs, nous serons au rendez vous pour accélérer ce changement.

#### **En y associant aussi sur le tissu associatif ?**

Nous réfléchissons à organiser lorsque les conditions le permettront un atelier de réflexion avec les associations de protection de l'environnement. Nous prenons déjà en charge la logistique des opérations sur lesquelles nous sommes sollicités. Mais une réflexion sur la coordination des différentes opérations pourrait les rendre plus efficaces. Et l'avis de ces associations

## ⊕ Le déploiement du nouveau dispositif de collecte à Poussan



L'amélioration de la collecte des déchets voulue par Sète agglomération méditerranéenne passe notamment par la suppression de la collecte en sacs qui perdure sur certaines communes du Nord du territoire. Après Bouzigues, Loupian et Montbazin et avant Mèze et Villeveyrac, c'est à Poussan que le dispositif de collecte va ainsi changer de visage d'ici la fin de l'année. A l'issue d'une étude minutieuse menée avec la Municipalité, de nouveaux conteneurs vont être implantés dans le cœur de village avec un objectif, concilier efficacité de la collecte et préservation du cadre de vie. Les conteneurs enterrés de dernière génération mis en service au niveau des Halles seront bientôt complétés par de nouveaux aménagements, emplacements qualitatifs pour bacs collectifs munis de dispositifs brise-vue ou points d'apport volontaire équipés de bornes de tri à l'esthétique totalement repensée pour un investissement global avoisinant les 60 000 €. Conçue en fonction de l'environnement paysager propre à chaque site, cette nouvelle signalétique est emblématique de la démarche qualitative voulue par les élus et illustre parfaitement la convergence entre la protection de l'environnement global et la préservation du cadre de vie local.

sur les solutions à mettre en œuvre pour progresser fera partie de nos réflexions. C'est une manière d'intégrer à notre action tous ceux qui luttent contre les dépôts sauvages de déchets, terrestres et maritimes. En complément des campagnes de sensibilisation, une série de mesures

coercitives seront mises en place. De la crotte de chien au dépôt sauvage, les contrevenants seront mis à l'amende. Pour cela, les Polices Municipales et la Brigade territoriale seront mobilisées. On réfléchit également à la constitution à Sète d'une Brigade bleue chargée de faire respecter l'environnement maritime côté étang et côté mer.

#### **Quid de la mise en place d'une tarification incitative pour la TEOM (Taxes d'enlèvement des ordures ménagères) ?**

Côté collecte sélective, une tarification incitative de la Taxe d'enlèvement des ordures Ménagères liée aux volumes et au respect des règles de tri permettra une réduction des déchets et une tarification plus juste des charges liées à la collecte. Nous lancerons dès 2021 une étude pour mesurer comment la tarification pourrait impacter positivement le tri, qui est correctement réalisé en habitat individuel, mais plus difficile en zone urbanisée. Pour accompagner la démarche, Le nombre de bacs jaunes dans les zones urbanisées va être multiplié. Une première expérience sera menée au Quartier Haut de Sète, assortie d'une campagne de sensibilisation et de la distribution de sacs de précollecte illustrés, qui vont permettre aux habitants de repérer les bonnes pratiques de tri encore très mal connues du public. La communication constitue un volet important de la mission du service. Il s'agit à la fois d'infor-



4.000 tonnes de coquilles d'huître sont recyclées chaque année dans l'usine du Mourre Blanc de Mèze

mer les usagers, de traiter l'ensemble de leurs demandes et surtout d'obtenir leur adhésion aux objectifs poursuivis par l'Agglopôle en matière de recyclage ou de réduction des déchets. Cette mission repose essentiellement sur l'équipe des ambassadeurs du tri qui compte 3 agents et 1 coordinatrice du tri.

**L'Agglopôle poursuit également ces efforts pour la valorisation des déchets des filières professionnelles ?**

Un bon exemple est celui que nous menons avec le Syndicat Mixte du bassin de Thau qui prend en charge annuellement, dans le cadre d'une mission de service public, la collecte et le traitement de près de 8.000 tonnes de sous-produits de la conchyliculture (coquilles et matériels liés à l'activité). Depuis 2007, 4.000 tonnes de coquilles d'huître sont recyclées chaque année dans l'usine du Mourre Blanc de Mèze, où elles sont nettoyées, triées, concassées ou réduites en poudre (cf. photo p8). C'est la partie la plus importante des déchets collectés. Au départ, ces déchets étaient rejetés dans la lagune, au risque de provoquer de la pollution, notamment la fameuse malaïgue. Ce temps-là est révolu. Les déchets conchyliques valorisés, c'est de l'économie circulaire en « circuit court ».

La poudre de coquille peut être recyclée en amendement de sol dans les cultures viticoles pour compenser le déficit en calcaire. Les coquilles d'huître, mises dans des cages en acier, peuvent être également utilisées sous l'eau pour constituer des habitats artificiels, zone de refuge pour les alevins. Elles servent aussi à l'aménagement paysager, comme remblais de carrière ou de chemin et le rechargement des sites de nidification pour l'aro-limicoles.

## ➔ Vers la création de formations adaptées

Traiter le déchet comme une ressource recouvre non seulement une préoccupation environnementale, mais également un aspect social et économique essentiel. En accompagnement des mesures mises en œuvre, l'Agglopôle va soutenir le développement des filières de formation aux métiers de l'environnement, partant du BEP jusqu'à Bac+3, avec une licence en "Valorisation des produits de l'économie circulaire". Ces formations se feront en lien entre tous les pôles d'enseignement et de recherche dédiés à l'Economie Bleue. L'avenir s'écrit en bleu et vert !



**Sète**  
**AGGLOPÔLE**  
méditerranée

## LE PODCAST

**TOUS LES 15 JOURS, LE VENDREDI, À 18H**

Une synthèse de l'information et de l'actualité de Sète agglopôle méditerranée

